

Présentation

La chaire PARI (programme sur l'appréhension des risques et des incertitudes), portée par l'ENSAE et Sciences Po, a pour objectif d'identifier et comprendre (i) le champ de pertinence de nos outils d'appréhension des risques, et (ii) leurs conditions d'émergence et d'utilisation. Créée début 2015, elle organise à compter de novembre un séminaire de recherche mensuel de 2h pour présenter et échanger autour de ses travaux et des thématiques connexes.

La deuxième séance sera consacrée à la présentation d'un *working paper* portant sur la genèse de *Solvency II*.

La mise en place de *Solvency II* fut décidée à la fin des années 1990, alors même que *Solvency I* était encore en cours de finalisation. La stratégie retenue pour lancer cette réforme en fait un cas assez énigmatique : alors que la plupart des dispositifs de régulation sont lents à se construire et obéissent à une logique de sédimentation progressive, le lancement de *Solvency II* repose sur une stratégie de table rase. Il a été en effet décidé de remettre entièrement à plat les règles prudentielles et de construire un dispositif totalement repensé.

L'enjeu de cette séance sera de comprendre :

- pourquoi un tel choix s'est imposé,
- comment ont été arrêtées les grandes options qui fondent *Solvency II*.

Plan

1. L'histoire longue des normes prudentielles
 - A. La lente préhistoire des règles
 - B. Les règles et leur périmètre : les trois directives vie et non vie
2. Le flot et le jusant : *Solvency I* et sa remise en cause
 - A. De *Solvency I* à *Solvency II*, ou la volte-face de la commission
 - B. Tester des hypothèses ? Quand *Solvency I* passe le test
 - C. Front contre front : Moderniser la régulation
3. Repeupler une table rase : les grandes options de *Solvency II*
 - A. Explorer tous azimuts
 - B. Comment décider ? (1) La décision centralisée : l'exemple des normes comptables
 - C. Comment décider ? (2) La décision incrémentale : les niveaux de capital

Intervenant : Pierre François (Directeur de recherche au CNRS, Directeur du département de sociologie de Sciences Po, Professeur à l'École polytechnique, co-porteur de la chaire PARI)